

**Sujet:** [INTERNET] parc éolien sur les communes d'Alloue, Ambernac et Saint-Coutant

**De :** Fabrice IDELOT <fabrice.idelot@wanadoo.fr>

**Date :** Mon, 2 Oct 2017 18:48:15 +0200 (CEST)

**Pour :** pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je tiens simplement à vous exprimer mon opposition à la création de ce parc éolien.

Ce projet dans sa première version a déjà eu un avis défavorable lors de la précédente enquête publique. Le nouveau dossier ne diffère pas vraiment du premier. Les remarques des associations ECC et ACDER sont tout à fait pertinentes. Le promoteur n'a pas vraiment fait d'efforts d'actualisation de son dossier.

Je doute que l'éolien terrestre tel qu'il est développé actuellement soit réellement bon pour la planète et les riverains.

Les promoteurs cherchent à exploiter chaque espace disponible sans se soucier du bien-être des habitants.

Les promoteurs se font la "guerre" entre eux. Voyez ce qui se passe sur la commune de Mauprévoir, deux projets sur la même zone. C'est la même chose en nord charente sur le secteur de Nanteuil, etc .....

Bref, à terme, j'ai bien peur que nos campagnes deviennent que des champs d'éoliennes et c'est pas vraiment ce que j'espérais lorsque j'ai rénové ma maison et que je me suis installé avec femme et enfants dans le sud vienne.

Veuillez recevoir monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations.

Fabrice IDELOT

La chassagne

86400 BLANZAY

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique complémentaire - avis de l'Armée de l'Air figurant au dossier EIE

**De :** François Lenormand <f.lenormand@laposte.net>

**Date :** Mon, 2 Oct 2017 23:13:10 +0200

**Pour :** pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

**Enquête publique complémentaire du parc de Charente Limousine**

**à l'attention de M. Orvain, commissaire enquêteur**

**Avis de l'Armée de l'Air figurant dans l'étude d'impact environnemental**

Monsieur le Commissaire Enquêteur

La société Epuron a produit un avis du ministère de la Défense (Armée de l'Air) favorable à l'implantation d'éoliennes de 180m et moins. Cet avis de deux pages, daté du 25 février 2014, figure à la page 316 de la nouvelle étude d'impact. Il devait en effet faire partie du dossier soumis à enquête publique.

L'avis précèdent, en date du 2 décembre 2013, portait sur des éoliennes de 150m ou moins et figurait en annexe à la page 282 de l'étude d'impact soumise à enquête publique en mars 2016.

Or, la deuxième page de l'avis actuel, qui devrait normalement porter la signature de l'autorité militaire compétente, n'est autre que la deuxième page de l'avis précèdent, ce qui amène à s'interroger sur sa validité.

Face à cette anomalie, je vous serais obligé de demander à la société Epuron les originaux de ces deux avis afin de pouvoir les comparer, ou que vous entrepreniez toute autre démarche permettant de vérifier la validité de cette pièce du dossier.

Cordialement

François Lenormand  
Les Essarts 16490 Alloue  
tel : 06.23.15.57.95

**Sujet:** [INTERNET] enquête publique projet éolien SAINT COUTANT ALLOUE AMBERNAC

**De :** cle asso <cle.asso@sfr.fr>

**Date :** Tue, 3 Oct 2017 08:24:16 +0200

**Pour :** pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

A L'attention de Monsieur ORVAIN  
Enquêteur publique

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un courrier de notre association concernant l'enquête publique pour le projet éolien désigné ci--dessus.

Merci de bien vouloir le consigner sur le registre à cet effet.

Je vous prie de bien vouloir confirmer la bonne réception.

Cordiales salutations

Pour l'association Charente Limousine Environnement  
La Trésorière

—001-jpg

---

2017

Siège social MAIRIE

16270 NIEUIL

**OBJET : enquête publique projet éolien**

Communes de Saint-Coutant – Alloues-Ambarnac

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Charente Limousine Environnement est une association qui fait partie du collectif StopEolien, dont le but est de défendre l'environnement, protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, la qualité des paysages, des sites et du patrimoine du département de la Charente et des départements limitrophes.

Notre objectif est également de défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants.

C'est la raison pour laquelle nous nous opposons totalement à ce projet éolien.

Nous sommes inquiets de voir la région Nord Charente, prochainement défigurée par ces multiples projets éoliens qui représentent environ 270 machines.

Les habitants de la commune de Saint-Coutant et des environs, sont déjà bien impactés par le parc du Confolentais (Champagne Mouton-Saint-Coutant) et ne souhaitent pas rajouter de nouvelles nuisances à leur quotidien.

Lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur avait bien pris en compte l'opposition massive de la population et avait eu la sagesse de conclure par un avis défavorable.

Les modifications apportées à ce projet par la société EPIROM, ne changeront rien aux dangers relatés lors de la précédente enquête et jugés suffisamment importants pour amener à cet avis défavorable.

La réduction de la hauteur des machines ne changera rien à la perspective des rivières et aux nuisances qu'ils vont subir, ainsi qu'à la destruction de leur cadre de vie, de leur patrimoine et de la faune et la flore.

L'augmentation de la longueur des pales de ces monstres métalliques nous conforte à affirmer que ces modifications du projet sont de la poudre aux yeux de la population.

Pour ces raisons nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur de bien vouloir voter sur le registre destiné à cet effet, notre totale opposition à ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour l'association : La Trésorière



CHARENTE LIMOUSINE ENVIRONNEMENT  
2017

MIEUL LE 2 octobre

SIÈGE SOCIAL MAIRIE

16370 MIEUL

**OBJET : enquête publique projet éolien**

Communes de Saint-Coutant—Alloüe-Ambernac

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Charente Limousine Environnement est une association qui fait partie du collectif StopEolien, dont le but est de défendre l'environnement, protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, la qualité des paysages, des sites et du patrimoine du département de la Charente et des départements limitrophes.

Notre objectif est également de défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants.

C'est la raison pour laquelle nous nous opposons totalement à ce projet éolien.

Nous sommes inquiets de voir la région Nord Charente, prochainement défigurée par ces multiples projets éoliens qui représentent environ 270 machines.

Les habitants de la commune de Saint-Coutant et des environs, sont déjà bien impactés par le parc du Conventuels (Champagne Mouton-Saint-Coutant) et ne souhaitent pas rajouter de nouvelles nuisances à leur quotidien.

Lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur avait bien pris en compte l'opposition massive de la population et avait eu la sagesse de conclure par un avis défavorable.

Les modifications apportées à ce projet par la société EPIROM, ne changeront rien aux dangers relatés lors de la précédente enquête et jugés suffisamment importants pour amener à cet avis défavorable.

La réduction de la hauteur des machines ne changera rien à la perspective des riverains et aux nuisances qu'ils vont subir, ainsi qu'à la destruction de leur cadre de vie, de leur patrimoine et de la faune et la flore.

L'augmentation de la longueur des pâles sur ces montées métalliques nous conforte à affirmer que ces modifications du projet sont de la poudre aux yeux de la population.

Pour ces raisons nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur de bien vouloir voter sur le registre destiné à cet effet, notre totale opposition à ce projet.

Tous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour l'Association : La Trésorière

